



Paris, le 28 février 2017.

En conclusion de NAO, l'employeur MGEN a fait ses dernières propositions comme si le mouvement du 15 février n'avait que peu d'effet sur sa position, notamment celle d'une augmentation collective, en l'absence de signatures syndicales, des rémunérations limitées à :

- 0,6 % pour les salaires < 30.000 €
- 0,4 % pour les salaires > 30.000 €
- 

Argumentant que ces propositions sont complétées par des évolutions individualisées et en fonction de l'activité commerciale ou non, métiers en tension ou pas.

Fortes du soutien des salariés, les Organisations Syndicales représentatives continuent de revendiquer une évolution collective de 1,2 % dont nous pourrions concéder une application échelonnée dans le temps avant de considérer les autres éléments de la rémunération.

Depuis des mois les Organisations Syndicales alertent sur le contexte de dégradation des conditions de travail et la non-reconnaissance de l'implication de chacun.

Les 4 Organisations Syndicales représentatives sur l'UES MGEN exigent de l'employeur une réouverture de la NAO, sur la base des propositions nouvelles exprimées ci-dessus, permettant une alternative à la poursuite du mouvement.

La réponse de l'employeur doit impérativement tenir compte de ce climat social dégradé.

Sans réponse avant le 6 mars, les organisations syndicales reconduiront le mouvement, dans les mêmes conditions, le lundi 13 mars 2017.